



## Rapport du juge en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	The Raceway Western Fair			
<b>Date</b>	10 avril 2023	<b>Heure de départ</b>	17 h 50	
<b>Conditions météorologiques</b>	(Temp. : 15 °C)	<b>Vent :</b>	15 km/h Sud	
<b>État de la piste</b>	Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	<b>Inscriptions totales</b>	77
<b>Total des paris mutuels</b>	\$ 478,068			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
John Dorion	Tyler Fines	Larry Hughes (à distance)

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

Gary Patterson est présent dans la tribune.

La Décision #2121245 a été rendue au nom de Dwain Spitzig pour avoir enfreint les règles de la CAJO 9.09(b), 26.02.01, 26.02.02 et 26.02.03(c), (e), résultant d'une analyse positive, quantifiant le cobalt à 121 ng/ml ( Classe III) du cheval, "Nine Ways", dans la Course 8, disputée le 6 mars 2023.

M. Spitzig a accepté un règlement à l'amiable et s'est vu imposer une suspension de conduite complète de 15 jours, à être purgée du 11 au 25 avril 2023, inclusivement, une sanction pécuniaire de \$ 1,000 et l'obligation de suivre le programme d'utilisation des médicaments de la CAJO.

"Nine Ways" a remporté la course, mais a été disqualifié.

Conformément à la règle 26.08 de la CAJO, tous les chevaux entraînés par M. Spitzig pourront être transférés à un autre entraîneur approuvé par les juges.

La Décision #2121245 a été rendue au nom de Dwain Spitzig pour avoir enfreint les règles de la CAJO 6.53(a) et 26.02.03(e).

M. Spitzig a administré une substance orale au cheval "Nine Ways", en moins de 24 heures depuis la Course 8, disputée sur l'hippodrome Western Fair Raceway le 6 mars 2023.

M. Spitzig s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200.

### **Courses :**

Course 1 – Le #2, "Moe Hammed Dali", a fait un bris d'allure allant vers le poteau de ½ mille.

Il a été inscrit sur la liste des juges et devra se qualifier pour les bris d'allure.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Le #2, "Rymar Champ", a fait un bris d'allure allant vers le poteau de ½ mille.

Il a été inscrit sur la liste des juges et devra se qualifier pour les bris d'allure.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – **Enquête** au début du dernier droit pour le #1, "Delightful Kiss", (Haughan), arrivé en 1<sup>er</sup> position, heurte un pylône et se rend à l'intérieur d'un autre.

Aucune infraction aux règles sur les pylônes n'a été commise.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/LeXhMEydXhA>

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Le #3, "Royale Big Guy", (Henry), arrivé en 7<sup>e</sup> position, a fait un bris d'allure allant vers le poteau de 3/4 de mille.

Le #5, "Woodmere Gaelic", (Haughan), arrivé en 5<sup>e</sup> position, a été signalé dans la statistique avec obstruction.

Course 9 – Le #1, “IloveWhatIdo”, n’est pas allé directement à l’écurie de prélèvement.

L’entraîneur, John Yake, a enfreint la règle 9.11 de la CAJO.

M. Yake s’est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200.

Décision #2122527

Course 10 – Rien à signaler.

## **Réclamations :**

### **Course 2**

“Just Marvelous” (3), pour \$8,500, par les nouveaux propriétaires Russell Taylor et Doug Bowins, nouvel entraîneur Doug Bowins.

### **Course 8**

“Go Mud” (1), pour \$ 7,000, par les nouveaux propriétaires Rob Jenkins, Jeff Kelly et Bill Burgess, nouvel entraîneur Rob Jenkins.